

LES PETITS DEBROUILLARDS DU GRAND EST

Association Régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 5 avenue de Metz

54320 - MAXEVILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

CABINET LAURENT BENEDICT

COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS



LAURENT BENEDICT

COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE PARIS

EXPERT-COMPTABLE DIPLÔMÉ PAR L'ÉTAT
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LA RÉGION DE PARIS

CONSEIL ET EXPERT FINANCIER

Aux adhérents de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association l'**ASSOCIATION LES PETITS DEBROUILLARDS DU GRAND EST** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2020**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Les faits significatifs de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à PARIS,
Le 3 mai 2021

Le Commissaire aux Comptes,



Laurent BENEDICT
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- *il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*
- *il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*
- *il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;*
- *il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*
- *il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*

BILAN

Actif	Du 01/01/2020 au 31/12/2020				31.12.2019 Total	Variation	
	Brut	Amort	Net	%		Montant	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 000.00	744.54	4 255.46	0.35		4 255.46	
FRAIS D'ETABLISSEMENT							
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT							
DONATIONS TEMPORAIRES D'USUFRUIT							
CONCES. BREVETS LICENCES LOGICIELS DROITS & VAL SIMILAIRES	5 000.00	744.54	4 255.46	0.35		4 255.46	
FONDS COMMERCIAL							
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
AVANCES ET ACOMPTES (INCORPORELLES)							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	577 986.46	513 945.57	64 040.89	5.20	61 338.66	2 702.23	4.41
TERRAINS							
CONSTRUCTIONS							
INSTALLATION TECHNIQUE, MAT ET OUTILLAGE INDUS.	476 756.03	467 177.13	9 578.90	0.78	5 837.38	3 741.52	64.10
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	101 230.43	46 768.44	54 461.99	4.43	55 501.28	-1 039.29	-1.87
IMMOBILISATIONS EN COURS							
AVANCES ET ACOMPTES							
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDE:							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	16 535.00		16 535.00	1.34	20 522.20	-3 987.20	-19.43
PARTICIPATIONS EVALUEES SELON MISE EN EQUIVALENCE	5 000.00		5 000.00	0.41	5 000.00		
AUTRES PARTICIPATIONS							
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS							
AUTRES TITRES IMMOBILISES							
PRETS							
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	11 535.00		11 535.00	0.94	15 522.20	-3 987.20	-25.69
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (1)	599 521.46	514 690.11	84 831.35	6.89	81 860.86	2 970.49	3.63
STOCKS ET EN-COURS	17 737.96		17 737.96	1.44	24 766.50	-7 028.54	-28.38
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS							
EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS							
EN-COURS DE PRODUCTION DE SERVICES							
PRODUITS INTERMEDIAIRES ET FINIS							
MARCHANDISES	17 737.96		17 737.96	1.44	24 766.50	-7 028.54	-28.38
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES							
CREANCES D'EXPLOITATION	706 461.63	205 318.10	501 143.53	40.73	513 507.91	-12 364.38	-2.41
CREANCES CLIENTS, USAGERS ET COMPTES RATTACHES	183 757.19	54 100.00	129 657.19	10.54	137 752.55	-8 095.36	-5.88
CREANCES RECUES PAR LEGS ET DONATIONS							
AUTRES CREANCES	522 704.44	151 218.10	371 486.34	30.19	375 755.36	-4 269.02	-1.14
CAPITAL SOUSCRIT APPELE, NON VERSE							
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT							
INSTRUMENTS DE TRESORERIE							
DISPONIBILITES	626 018.60		626 018.60	50.88	77 075.55	548 943.05	712.21
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	743.73		743.73	0.06	387.06	356.67	92.15
TOTAL ACTIF CIRCULANT (2)	1 350 961.92	205 318.10	1 145 643.82	93.11	616 737.02	629 906.80	86.06
FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS (3)							
PRIMES DE REMBOURSEMENTS DES OBLIGATIONS / EMPRUNTS (4)							
ECART DE CONVERSION ACTIF (5)							
TOTAL GENERAL	1 950 483.38	720 008.21	1 230 475.17	100.00	697 597.88	532 877.29	76.39

BILAN

Passif	31/12/2020		31.12.2019	Variation	
	Montant	%	Total	Montant	%
FONDS PROPRES					
FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE					
FONDS PROPRES STATUTAIRES					
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES	197 512.98	16.05	197 512.98		
FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE					
FONDS PROPRES STATUTAIRES					
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES					
ECART DE REEVALUATION					
RESERVES					
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES					
RESERVES POUR PROJET DE L'ENTITE					
AUTRES RESERVES					
REPORT A NOUVEAU	-82 349.08	-6.69	-23 173.82	-59 175.26	255.35
EXEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE	60.89	0.00	-59 175.26	59 236.15	-100.10
SITUATION NETTE (1)	115 224.79	9.36	115 163.90	60.89	0.05
AUTRES FONDS					
FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE					
RESULTATS SOUS CONTROLE DE TIERS FINANCIERS					
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	48 214.46	3.92		48 214.46	
PROVISIONS REGLEMENTEES					
TOTAL AUTRES FONDS (2)	48 214.46	3.92		48 214.46	
TOTAL FONDS PROPRES (1 + 2)	163 439.25	13.28	115 163.90	48 275.35	41.92
FONDS REPORTEES LIES AUX LEGS ET DONATIONS					
FONDS DEDIES	236 550.00	19.22	153 510.00	83 040.00	54.09
TOTAL FONDS REPORTEES ET DEDIES (3)	236 550.00	19.22	153 510.00	83 040.00	54.09
PROVISIONS POUR RISQUES					
PROVISIONS POUR CHARGES					
TOTAL PROVISIONS (4)					
DETTES					
DETTES FINANCIERES					
EMPRUNTS OBLIGAIRES CONVERTIBLES					
AUTRES EMPRUNTS OBLIGAIRES					
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	295 000.00	23.97	27 000.00	268 000.00	992.59
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	39 836.04	3.24	33 717.92	6 118.12	18.15
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	1 920.52	0.16	1 670.52	250.00	14.97
DETTES D'EXPLOITATION					
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	41 689.95	3.39	76 933.65	-35 243.70	-45.81
DETTES DES LEGS OU DONATION					
DETTES FISCALES ET SOCIALES	185 322.29	15.06	179 990.89	5 331.40	2.96
DETTES DIVERSES					
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES					
AUTRES DETTES	19 961.69	1.62		19 961.69	
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	246 755.43	20.05	109 611.00	137 144.43	125.12
TOTAL DETTES (5)	830 485.92	67.49	428 923.98	401 561.94	93.62
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (6)					
TOTAL GENERAL	1 230 475.17	100.00	697 597.88	532 877.29	76.39

COMPTE DE RESULTAT

Sélection période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Toutes les écritures

	Du 01/01/2020 au 31/12/2020		31.12.2019
	Montant	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION			
COTISATIONS	3 705.00		8 248.00
VENTES DE BIENS	1 593.98		9 202.76
DONT VENTES DE DONS EN NATURE			
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE	340 787.24		511 320.85
DONT PARRAINAGES			
VENTES DE BIENS ET SERVICES		342 381.22	520 523.61
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	884 471.38		632 681.51
VERSEMT. DES FONDATEURS OU CONSOMMAT. DOTATION CONSOMPT.			
RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	19 033.62		
DONS MANUELS	736.90		
MECENATS	17 500.00		
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE			
CONTRIBUTIONS FINANCIERES	24 259.57		
PRODUITS DE TIERS FINANCEURS		927 764.57	632 681.51
REPRISES / AMORT., DEPRECIAT. PROV. ET TRANSFERT CHGS	1 658.59		18 703.43
UTILISATIONS DES FONDS DEDIES	36 000.00		12 000.00
AUTRES PRODUITS	571.66		27 514.64
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		1 312 081.04	1 219 671.19
CHARGES D'EXPLOITATION			
ACHATS DE MARCHANDISES			
VARIATION DE STOCK	7 028.54		
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		322 365.74	350 121.57
AIDES FINANCIERES			
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	21 278.01		33 993.99
SALAIRES ET TRAITEMENTS	478 933.54		608 590.68
CHARGES SOCIALES	99 213.03		146 066.91
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS	208 853.21		41 142.92
DOTATIONS AUX PROVISIONS			
REPORTS EN FONDS DEDIES	119 040.00		54 400.00
AUTRES CHARGES	314.55		994.52
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)		1 257 026.62	1 235 310.59
RESULTAT D'EXPLOITATION (1-2)		55 054.42	-15 639.40

COMPTE DE RESULTAT

	Du 01/01/2020 au 31/12/2020		31.12.2019
	Montant	Total	Total
PRODUITS FINANCIERS			
DE PARTICIPATION			
D'AUTRES VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE			
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES			
REPRISES SUR PROVISIONS, DEPRECIATIONS ET TRANSFERT DE CHARGE			
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE			
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (3)			
CHARGES FINANCIERES			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS			
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	1 201.23		1 212.13
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE			
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (4)		1 201.23	1 212.13
RESULTAT FINANCIER (3-4)		-1 201.23	-1 212.13
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
SUR OPERATIONS DE GESTION			1 138.85
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	833.95		9 471.37
REPRISES SUR PROVISIONS, DEPRECIATIONS ET TRANSFERT DE CHARGES			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (5)		833.95	10 610.22
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
SUR OPERATIONS DE GESTION	22 172.21		52 933.95
SUR OPERATION EN CAPITAL	32 454.04		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (6)		54 626.25	52 933.95
RESULTAT EXCEPTIONNEL (5-6)		-53 792.30	-42 323.73

COMPTE DE RESULTAT

	Du 01/01/2020 au 31/12/2020		31.12.2019
	Montant	Total	Total
PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS (7)			
IMPOTS SUR LES BENEFICES (8)			
TOTAL DES PRODUITS (1+3+5)		1 312 914.99	1 230 281.41
TOTAL DES CHARGES (2+4+6+7+8)		1 312 854.10	1 289 456.67
SOLDE CREDITEUR = BENEFICE		60.89	
SOLDE DEBITEUR = PERTE			59 175.26
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
DONS EN NATURE	570 854.37		
PRESTATION EN NATURE	6 580.00		
BENEVOLAT			
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		577 434.37	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
SECOURS EN NATURE			
MISES A DISPOSITION GRATUITE DE BIENS	6 580.00		
PRESTATION EN NATURE			
PERSONNEL BENEVOLE	570 854.37		
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		577 434.37	

COMPTE DE RESULTAT

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES PAR NATURE

Répartition par nature de charges		Répartition par nature de ressources	
TOTAL (871)	0.00	870 Bénévolat	
861 Mise à disposition gratuite de biens		870000000Contributions volontaires- Bénévolat	570 854.37
861000000 Mise A Dispo de Biens	6 580.00	TOTAL (870)	570 854.37
TOTAL (861)	6 580.00	871 Prestations en nature	
864 Personnel bénévole		871000000Prestations en Nature	6 580.00
864000000 Personnel Bénévole	570 854.37	TOTAL (864)	6 580.00
Total charges contributions volontaires	577 434.37	Total produits contributions volontaires	577 434.37

ANNEXES AUX COMPTES ANNUEL 2020

PREAMBULE

La culture scientifique et technique apporte une contribution fondamentale à l'éducation et à la formation des citoyens. Cette culture ne peut s'acquiescer que par la pratique, l'échange, le débat et ce à tout moment de la vie et en étroite liaison avec le quotidien.

L'association territoriale agit en dehors ou en complément des systèmes éducatifs institutionnels. Par la formation, l'organisation d'activités sur les territoires, la réalisation et la diffusion d'outils pédagogiques, la mise en débat, l'association vise l'émancipation des individus et des communautés humaines et aspire à l'amélioration du système social et au développement des solidarités.

L'association territoriale contribue à former des citoyens actifs, capables d'opinions réfléchies et critiques, acteurs de la construction du monde d'aujourd'hui et de demain. Elle cible tous les publics et plus particulièrement les enfants et jeunes, en développant la prise de conscience du caractère complexe des relations entre sciences et sociétés.

Dans son action, l'association territoriale est guidée par des convictions et des valeurs éducatives partagées :

- Aider à la découverte de toutes les sciences et technologies, à partir de l'expérimentation ludique et concrète, qui permet de rendre visibles des concepts ou des notions parfois abstraits ;
- Donner le goût de la démarche scientifique faite de curiosité, de recherche de vérité, de liberté d'initiative. Cette démarche expérimentale se réfère au quotidien et invite à prendre conscience de la portée et des limites de ses propres affirmations.
- En favorisant l'implication active dans la vie de la société, développer le sens du partage de la solidarité et du respect de l'autre dans un esprit d'ouverture au monde ;
- Entretenir et cultiver la pratique et le plaisir de la connaissance, de l'échange, de la prise de parole et du débat ;
- Développer l'esprit critique des citoyens et citoyennes en questionnant les sciences et les technologies ainsi que leur rôle dans l'évolution de nos sociétés.

L'association territoriale est sensible aux initiatives qui permettent de rendre plus efficaces les actions citoyennes, renforçant une démarche participative et solidaire aux niveaux national, européen et international.

Ces actions peuvent se situer donc dans les champs de l'Éducation Populaire, de l'Éducation au Développement Durable, de la Solidarité Internationale, de l'Éducation à la Citoyenneté, et à la

De démocratie, de l'Économie Sociale, de la Culture Scientifique Technique et Industrielle, de l'Insertion et de la Solidarité et de la Formation Professionnelle.

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

**Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de
1 230 475,75€**

Le résultat net comptable est un bénéfice de 60,89€

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 10/04/2021 en virtuel lors du CA de clôture des comptes.

Les faits significatifs de l'exercice :

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire a affecté l'activité de notre structure, les conséquences sont financières et structurelles, car :

Nous n'avons pas pu mettre en place la totalité des projets, ni tous les transformer (fond dédié, produits constaté d'avance).

Nos produits de prestation de service se sont effondrés, sauf pour les activités de formation que nous avons pu virtualiser.

Un nouveau projet soutenu par la région Grand Est a vu le jour en 2020 « Engage toi -Living lab» qui lui a pu être maintenu et qui représente une subvention et des charges de 267 926 € qui n'était pas présent en 2019 et ne reprendra qu'en 2022.

Néanmoins nous avons su transformer l'activité et grâce au soutien de l'État nous avons pu mettre la quasi totalité des équipes au chômage partiel entre mars et juin 2020 et bénéficier d'un PGE de 295 000 euros ce qui nous permet de garantir la continuité de l'exercice.

Humainement cette crise a aussi eu un impact sur notre équipe qui n'a eu de cesse de s'adapter au programmations déprogrammations et autre stop and go de nos partenaires.

L'autre fait significatif est l'abandon de créance de 37 032,42€ que nous avons réalisé au profit des Petits Débrouillards Franche Comté.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 1999, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, et n° 99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

- indépendance des exercices,
- non compensation.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en euros.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Évaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée probable d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 20 ans
Constructions	de 10 à 40 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 03 à 10 ans
Immobilisations moins de 500€	1 an

Les subventions d'investissement :

Les subventions d'investissements sont amorties selon la même durée que le bien financé partiellement par ces subventions.

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Indemnités de fin de carrière (engagements de départ à la retraite):

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

Contributions volontaires :

Les contributions volontaires sont comptabilisées (sans impact sur le compte de résultat) sur les justificatifs dont les conventions, la fiche de bénévolat, les feuilles

d'émargements des réunions.

Changement de méthode d'évaluation et de présentation :

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels ont été modifiées par rapport à l'exercice précédent afin de faciliter la combinaison des comptes du réseau des Petits Débrouillards et de respecter les consignes de la réforme comptable des associations et organismes sans but lucratif de l'ANC (Autorité des Normes Comptables)

2 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

2.1. Les Actifs Immobilisés :

- Immobilisations brutes au 31/12/2020 : 599 521,46 €
- Amortissements et provisions d'actif au 31/12/2020 : 514 690,11 €
- Immobilisations nettes au 31/12/2020 : 84 831,35 €

Actif immobilisé	Valeur brute à l'ouverture	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la clôture
Immobilisations incorporelles	0	5000	0	5000
Immobilisations corporelles	57107,53	22119,08	15203,15	577986,46
Immobilisations financières	20522,2		3987,2	16535
TOTAL	591592,73	27119,08	19190,35	599521,46

Amortissement et provisions	Valeur brute à l'ouverture	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la clôture
Immobilisations incorporelles	0	744,54	0	744,54
Immobilisations corporelles	509731,87	19416,85	15203,15	513945,57
Immobilisations financières				
TOTAL	509731,87	20161,39	15203,15	514690,11

2.2. Etats des Stocks :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Marchandises	24766,5	0	7028,54	17737,96
Matières premières				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Autres approvisionnements				
Production en cours				
Travaux en cours				
Autres produits en cours				
TOTAL	24766,5	0	7028,54	17737,96

2.3. Etats des Créances :

Créance	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances			
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	129657,19	129657,19	
Créances Réseaux	100717,28	100717,28	
Autres créances	270769,06	270769,06	
Charges constatées d'avance	743,73	743,73	
TOTAL	501887,26	501887,26	0

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	5074
Subventions/financements	
Autres produits à recevoir	420
TOTAL	5494

2.4. Etats des Provisions pour dépréciation des éléments de l'actif :

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Stocks et en-cours				
Comptes de tiers	16626,28	188691,82		205318,10
Comptes financiers				
TOTAL	16626,28	188691,82		205318,10

3 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.1. Évolution des fonds propres :

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	197512,98				197512,98
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	-23173,82	-59175,26			-82349,08
Excédent ou déficit de l'exercice	-59175,26		59236,15		60,89
Situation nette	115163,9	-59175,26	59236,15		115224,79
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	0		48214,46		48214,46
Provisions réglementées					
TOTAL	115163,9	-59175,26	107450,61		163439,25

3.2. Évolution des Subvention d'investissements :

Nature de subvention d'investissement	Montant	Inscrit au résultat de l'exercice 2020	Valeur net	Durée
JIX Matériels divers	147652	0	0	4 ans
JIX camion	8308	0	0	5 ans
Outils/Matériel GEN	7150	0	0	3 ans
Malle numérique	1500	0	0	3 ans
Plateforme Numérique	48959	744,54	48214,46	5 ans
TOTAL	213569	744,54	48214,46	

3.3. Provisions:

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminution Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pensions obligations similaires (IFC-retraite) ¹				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL (II)				
TOTAL GENERAL (I+II)				

1 La provision IFC est calculée conformément à la CC de l'animation soit 25% d'un mois de salaire par année d'ancienneté pour les 10 premières années + 33% pour les années au-delà de 10 ans

3.4. Etat des Fonds Dédiés:

Variation des fonds dédiés issus de	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets dans dépenses au cours des deux derniers exercices
ERASMUS +	18400	18400				18400	
Grande Ecole Numérique	99110	99110				99110	
PREF 71	0				4000	4000	
PREF 57	0				2000	2000	
PREF GRAND EST	0				8597	8597	
PREF 57	0				2500	2500	
PREF BFC	0				1300	1300	
DCAT	0				8000	8000	
PREF 55	0				5565	5565	
PREF 68	0				5844	5844	
PREF 25	0				2500	2500	
REGION GRAND EST	30000		30000			0	
REGION BFC	0				22000	22000	
PRSE3 GE	0				5000	5000	
CARSAT	6000		6000			0	
CAF70	0				6435	6435	
CAF 54	0				8607	8607	
CD 88	0				10000	10000	
CD 67	0				1000	1000	
CA SAINT AVOLD	0				7000	7000	
VILLE DE BEHREN	0				2000	2000	
VILLE DE CREUTZWALD	0				4312	4312	
VILLE MACON	0				3000	3000	
VILLE STRASBOURG	0				9000	9000	
VILLE DE VANDOEUVRE	0				380	380	
Contributions financières d'autres organismes	0					0	
Ressources liées à la générosité du public	0					0	
TOTAL	153510	117510	36000	0	119040	236550	0

3.5. Etat des Fonds reportés liés aux legs ou donations:

Fonds reportés	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
TOTAL	0	0	0	0

3.6. État des Emprunts et engagements financiers:

Etat des emprunts	Montant initial	Date	Durée	Taux d'intérêt	Capital à rembourser en début 2020	Capital à rembourser en 2020	Capital restant dû au 31/12/2020
CE n°5915370/15135	295000	17/05/20	72 mois	0,25%	295000	0	295000
TOTAL	295000				295000	0	295000

3.7. État des Dettes:

État des dettes et produits constatés d'avance

État des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Établissements de crédit	295000	0	295000	0
Dettes financières diverses	491,68	491,68		
Réseau Petits Débrouillards	39344,36	39344,36		
Fournisseurs	41689,95	41689,95		
Dettes fiscales et sociale	185322,29	185322,29		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	21882,21	21882,21		
Produits constatés d'avance	246755,43	246755,43		
TOTAL	830485,92	535485,92	295000	0

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	491,68
Emprunts et dettes financières diverses	0
Fournisseurs	9791,15
Dettes fiscales et sociales	38617,7
Autres dettes	0
TOTAL	48900,53

3 - AUTRES INFORMATIONS

Notes sur les comptes de résultat

Ventilation des produits d'exploitation : 1 312 081,04 euros

Les produits d'exploitation de l'exercice se décomposent de la manière suivante :

Nature des produits d'exploitation	Montant HT	taux
Cotisations	3705	0,28%
Prestations de services	340787,24	25,96%
Biens	1593,98	0,12%
Concours publics	61392,15	4,68%
-Aides à l'emploi	1504,24	0,12%
-Service civique	33143,31	2,52%
-FONJEP	21321	1,62%
-OPCO	5423,60	0,42%
Subventions d'exploitations	823079,23	62,74%
-International	8380,72	0,64%
-Etat-Régions	69160	5,27%
-Etat-Départements	212526	16,20%
-Conseils régionaux	310725,51	23,68%
-Conseils départementaux	56050	4,27%
-Conseils intercommunaux	84100	6,42%
-Conseils municipaux	41212	3,14%
-Organismes sociaux	40925	3,12%
Subventions d'investissements Détailler par catégories administratives		
Contributions financières	24259,57	1,85%
Dons/ Mécènes/Fondations	19033,62	1,45%
Autres produits divers	38230,25	2,92%
TOTAL	1312081,04	100 %

Les legs, donations et assurances-vie figurant au compte de résultat se décomposent de la manière suivante :

PRODUITS	0
le montant perçu au titre d'assurances-vie; le montant de la rubrique de produits «Legs ou donations» définie à l'article 213-9 le prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés; a reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés l'utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
CHARGES	0
la valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés; la dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés; le report en fonds reportés liés aux legs ou donations.	
SOLDE DE LA RUBRIQUE	0

Autres informations relatives au comptes de résultat :

Le résultat exceptionnel s'élève à -53792,30€ dont 54626,25€ de charges et 833,95€ de produits dont le détail est le suivant :

CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Charges sur exercices antérieurs	19777,34
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	1559,73
Autres charges exceptionnelles	33289,18
PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Produits sur exercices antérieurs	89,41
Quote-part subvention investissement	744,54

Engagements hors bilan

RAS

Effectif moyen en ETP

Personnel salarié	ETP	NB CDD FEMMES	NB CDI FEMMES	NB CDD HOMMES	NB CDI HOMMES
Cadres	2,11		3		
Non cadres	13,22	9	15	2	14
Occasionnels	2,18	53		40	
Contrats aidés	0,19		1	1	
TOTAL	17,7	62	19	43	14

Personnel Non salarié ETP	Stagiaire	Volontaire	autres	bénévole
Niveau 1	2,6	11,35	0,31	0,04
Niveau 2	0,64	8,44	1,54	0
Niveau 3	0	0	0	0,33
TOTAL	3,24	19,79	1,85	0,37

Implantation géographique

Antennes/ comité local	Région	Dept	Adresse
Siege IR	Grand Est	54	La piscine, 5 av de metz 54320 Maxeville
Nancy	Grand Est	54	La piscine, 5 av de metz 54320 Maxeville
La Piscine	Grand Est	54	La piscine, 5 av de metz 54320 Maxeville
Metz	Grand Est	57	MJC Borny 10, rue du bon pasteur 57070 Metz
Strasbourg	Grand Est	67	12 rue des cygnes - 67000 Strasbourg
Mulhouse	Grand Est	68	Espace le Fil - 20 rue Thénard - 68200 MULHOUSE
Kidslab	Grand Est	68	Nef Des sciences 2 bis Rue des Frères Lumière, 68200 Mulhouse
Epinal	Grand Est	88	Maison des Associations 10 quartier de la Madeleine rue du général Haxo 88000 Epinal
Ailleurs	Grand Est	88	15 rue Mrl Lyautey 88000 Epinal
Troyes	Grand Est	10	37 rue Célestin Philbois 10 000 Troyes
Reims	Grand Est	51	2 place Toulouse Lautrec 51000 Reims
Besançon	Bourgogne- Franche-Comté	25	1 rue de Champagne 25000 Besançon
Auxerre	Bourgogne- Franche-Comté	89	Les riverains - 4 rue Paul Doumer- 89000 Auxerre
Dijon	Bourgogne- Franche-Comté	21	La coursive 33 Pl. Galilée, 21000 Dijon
Macon	Bourgogne- Franche-Comté	71	2 rue Jean Bouvet 71000 Mâcon
Tourcoing	Hauts de France	59	125 rue de Courtrai - 59220 Tourcoing
Roubaix	Hauts de France	59	63 rue de Mouvaux- 59100 Roubaix